

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2021

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue à huis clos le mardi 27 avril 2021 à 19 h 30 par vidéoconférence. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Stéphanie Martin-Gauthier, Philippe Dunn, Réjean Racine, Mireille Guay et Gisèle Thériault sous la présidence du maire, Monsieur Steven Neil.

Le conseiller, Monsieur Daniel Meunier, est absent.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution – Ratification de la directive des mesures préventives – COVID-19 et ses mises à jour et de la tenue à huis clos avec enregistrement visuel et/ou sonore de la présente séance extraordinaire du conseil municipal du 27 avril 2021
4. Adjointe administrative – Direction générale et mairie - Engagement
5. Poste – Inspecteur municipal adjointe – Désignation
6. Résolution - Volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Pavage Choinière
7. Disposition de matériaux
8. Entente avec Baseball Brome-Missisquoi et contrat d'utilisation et/ou de location pour l'utilisation du terrain de baseball du parc Gilles Daigneault
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

2021-104 AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présente séance a été notifié à tous les membres du conseil, par courriel par l'entremise du serveur municipal dédié et chez chacun des élus qui en ont pris connaissance.

2021-105 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gisèle Thériault appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en retirant le point 8 et le repoussant à la prochaine séance régulière.

2021-106

RÉSOLUTION – RATIFICATION DE LA DIRECTIVE DES MESURES PRÉVENTIVES – COVID-19 ET SES MISES À JOUR ET DE LA TENUE À HUIS CLOS AVEC ENREGISTREMENT VISUEL ET/OU SONORE DE LA PRÉSENTE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2021

ATTENDU la situation pandémique actuelle en raison de la COVID-19 et les consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation :

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- de ratifier la directive des mesures préventives et ses mises à jour;
- de ratifier la décision de tenir à huis clos, par vidéoconférence ou autre moyen de communication, avec enregistrement visuel et/ou sonore, la présente séance extraordinaire du conseil municipal datée du 27 avril 2021.

2021-107

POSTE – INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT - DÉSIGNATION

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham désire combler le poste d'inspecteur municipal adjoint à temps partiel (2 jours/semaine) pour la période du 15 avril au 15 octobre 2021 pour répondre à ses besoins ;

ATTENDU la résolution 2021-063 et le choix de Hubert Arsenault par GESTIM inc. pour agir comme inspecteur adjoint.

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- de désigner Hubert Arsenault inspecteur municipal adjoint, pour agir comme inspecteur en bâtiment, personne désignée, officier responsable, représentant désigné, fonctionnaire désigné ou autre appellation équivalente telle que défini comme la personne responsable de l'application de la législation ou de la réglementation municipale en vertu de celles-ci.

2021-108

ADJOINTE ADMINISTRATIVE – DIRECTION GÉNÉRALE ET MAIRIE ENGAGEMENT

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel de candidatures pour combler le poste d'adjointe administrative – Direction générale et mairie;

ATTENDU QUE la Municipalité a étudié les candidatures reçues et rencontré certains de ceux-ci;

ATTENDU la recommandation du directeur général.

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement d'engager Madame Nathalie Privé pour le poste d'adjointe administrative – Direction générale et mairie à compter du 10 mai 2021 aux conditions prévues à la convention collective (échelon 4).

2021-109

**RÉSOLUTION - VOLET REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION DU
PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – PAVAGE
CHOINIÈRE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux ;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré) ;
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

ATTENDU QUE la chargée de projet de la Municipalité, Madame Francesca Asfar, ingénieure de la firme Avizo Experts-conseils inc., agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Réjean Racine, appuyée par Philippe Dunn il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Brigham autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2021-110

**ADMINISTRATION
DISPOSITION DE MATÉRIAUX**

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'autoriser les employés municipaux à procéder à la disposition responsable et à la radiation comptable du matériel désuet apparaissant sur la liste datée du 27 avril 2021 préparée par le directeur général et sur les photos de l'employé de la voirie datée des 16, 20 et 22 avril 2021.

2021-111

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présente séance est exceptionnellement tenue à huis clos. Il n'y a pas de question via le site Internet.

Le projet de l'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site de la Municipalité.

2021-112
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19 h 40.

Mireille Guay
Maire suppléant

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier